



**PRÉFET
DU NORD**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lettre Recommandée avec avis de réception

Lille, le

26 AVR. 2023

Monsieur le Président,

Vous avez déposé, en date du 09 novembre 2022, un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement et relatif au :

**« Projet d'Ecoquartier d'Aulnoy phases 1 et 2
sur la commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes ».**

Par courrier en date du 15 novembre 2022, notifié le 16 novembre 2022, une demande de renseignements complémentaires au titre de la complétude vous a été adressée précisant que, conformément à l'article R.214-35 du code de l'environnement, votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau confirme l'opposition tacite à cette déclaration.**

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues au code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

D'autre part, j'ai bien noté le dépôt d'un nouveau dossier en téléprocédure.

L'unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Responsable du Service Eau Nature et Territoires,

**Le responsable adjoint
du Service Eau Nature et Territoires**

Thierry DUTILLEUL

Hélène SOLVES

Copie au Service Territorial du Hainaut de la DDTM

Monsieur le Président
de Valenciennes Métropole
2, place de l'Hôpital Général
CS-60227

59305 VALENCIENNES cédex

Réf. : **386/PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/